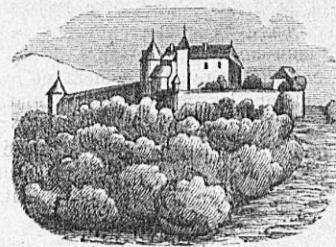




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT:
 Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
 » » 6 mois » 2.—
 Pour l'Étranger le port en sus.
 Prix du Numéro 15 Cts.
 On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames.
 Annonces: Pour le Canton
 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.,
 la ligne ou son espace.
 Réclames 50 Cts. la ligne.
 Lettres et argents franco.

Toutes les Annonces quelconques, même celles de provenance étrangère au canton, doivent être adressées au Bureau du journal.

BULLE, le 21 Mars 1884.

Sous le gouvernement d'Alphonse de Madrid et sous celui d'Alphonse de Fribourg.

A Madrid, le P. Mon, de la compagnie de Jésus, a, dans une conférence de Carême, blâmé avec véhémence les personnes qui vont au théâtre voir des pièces dont le sujet est emprunté à la vie du démon; il a critiqué aussi la conduite des dames qui, pendant le carême, se rendent aux réceptions chez des personnages n'appartenant pas à la religion catholique. Bref, il a condamné les heureux de ce monde qui festoient en le saint temps de carême au lieu de faire pénitence.

On a vu dans ces apostrophes des allusions désobligeantes à l'égard de certains diplomates étrangers. Le gouvernement, informé de ces faits, en a référé à l'autorité ecclésiastique, qui a retiré au P. Mon l'autorisation de prêcher.

Nous comprenons qu'à cette occasion les journaux catholiques élèvent la voix pour défendre la liberté de la chaire chrétienne; d'autant plus que dans les prédications du P. Mon on n'a pu relever aucune incursion dans le domaine politique. Mais ce que nous comprenons moins c'est l'attitude des journaux du N° 13 qui, aujourd'hui, crient si fort contre l'intervention d'un pouvoir laïque, qui se dit catholique et qui fait partir un digne religieux pour avoir prêché la pure morale chrétienne, alors qu'eux mêmes, il y a à peine une année, commettaient une infamie bien plus grande.

Puisque ces Messieurs du N° 13 paraissent avoir oublié ce fait, il est bon de le leur rappeler.

Il y a une année, un disciple de saint François, le P. M. prêchait les *Quarante-heures* dans le village de T., district de la Sarine. Il avait choisi pour sujet de son sermon: *la charité chrétienne*, et, parmi les causes nombreuses qui sont le plus à même de froisser cette vertu, il cita les passions politiques. M. B., député, créature du N° 13, surprit dans ces paroles du prédicateur une allusion à la manière de combattre de son parti. Vite, il rédige un résumé du sermon, le fait signer par quelques amis et l'apporte au N° 13. Là, on décide immédiatement de porter plainte

au Conseil d'Etat et l'on exige de lui d'aller réclamer du supérieur du couvent qu'il interdise non seulement la chaire à ce prédicateur, mais qu'il le renvoie hors du canton.

L'occasion était bonne pour notre *bon et excellent* gouvernement de montrer qu'il avait à cœur la défense des intérêts de la religion. Dans l'espèce, il s'agissait du libre exercice de la prédication chrétienne qui n'est plus entier, si, par le fait de cette prédication, l'autorité ecclésiastique se trouve en butte, de la part du pouvoir civil, à des obsessions auxquelles elle peut être amenée à condescendre.

Le Conseil d'Etat n'avait donc, semble-t-il, qu'une chose à faire: représenter aux délégués de la secte qu'en aucune façon le gouvernement n'avait ici à intervenir, et que l'autorité ecclésiastique devrait être laissée libre d'agir spontanément comme elle le jugerait bon. Au lieu de cela, ce *bon et excellent* gouvernement, le *seul* gouvernement catholique de l'univers, prend feu, il court chez le Père P., gardien du couvent, et exige catégoriquement l'exil du P. M.

Mais ici le P. gardien se montre plus ferme, plus crâne si vous voulez, que l'archevêque de Madrid et le provincial des PP. Jésuites, il oppose un refus formel aux exigences de notre très catholique Conseil d'Etat.

On recourt à l'évêché, dont le siège se trouvait vacant et qu'administrerait le vicaire général. Celui-ci demande des explications au prédicateur qui, pour toute réponse, envoie le texte de son sermon, et le silence se fait autour de ce petit scandale.

Voyons, Messieurs de la *bonne presse*, vous qui prenez des airs aussi indignés et qui criez si fort aujourd'hui, pourquoi n'avez-vous pas protesté alors «contre cette intervention d'un pouvoir laïque, qui se dit catholique.»

A propos du sermon de Madrid, la *Liberté* pose la question: «Quand un gouvernement prétend interdire ces observations qui sont le droit incontestable de la chaire chrétienne, a-t-il bien qualité pour se donner comme catholique?»

La réponse est quelque peu embarrassante pour notre *bon et excellent* gouvernement, nous en conve-

nons, mais elle n'est pas sans importance pour nos populations catholiques.

Comme celle du P. Mon, la question du P. M. est une question universelle: il s'agit de savoir dans le monde catholique tout entier, si les prêtres doivent subordonner leur enseignement au caprice d'un député ténébreux ou d'un cercle libertard, si le ministère sacerdotal doit servir à la politique des gouvernements ou des coteries.

CONFÉDÉRATION

Récompense méritée.

Le *Vaterland* nous apprend que la direction de la société suisse d'économie alpestre, réunie à Olten, a voulu faire à son président M. Schatzmann une agréable surprise en lui offrant une coupe d'argent. Les nombreux amis de M. Schatzmann ne pourront qu'applaudir à cette marque de sympathie donnée à un homme qui a rendu de si nombreux et de si importants services à l'agriculture, à l'industrie laitière et à l'économie alpestre.

Referendum. — Le Conseil fédéral a fixé au 11 mai prochain la votation du peuple sur les quatre lois.

Anarchistes. — Le Conseil fédéral a décidé d'adresser aux gouvernements de Vaud, de Genève, de Berne, de Fribourg et de Zurich une circulaire contenant des instructions sur l'attitude à prendre vis-à-vis des anarchistes. Les cantons précités sont invités également à tenir le Conseil fédéral au courant de l'affaire.

Tir fédéral. — Les délégués de la Société fédérale des carabiniers, réunis dimanche à Soleure, ont décidé que le prochain tir fédéral aurait lieu en 1885.

Le Dr. Cohn, professeur d'économie nationale et de statistique au Polytechnicum ainsi que le Dr Barbieri, assistant au laboratoire de chimie agricole de Zurich, ont donné leur démission.

Billets de banque. — Les billets des banques suivantes: Banque de Glaris, ancienne Banque cantonale neuchâtelaise, Caisse hypothécaire du canton de Fribourg, Banque des Grisons, Banque de prêt de Glaris, Banque fédérale et Banque populaire

ville de Juliers n'avait entendu de pareils accents, et les échos n'avaient pas encore fini de répéter les derniers mots de l'orateur que le conseil votait avec enthousiasme pour la négative.

Mais Tapolet n'était pas homme à se laisser rebuter par un échec. Ils travaillèrent si bien, lui et ses adhérents, que l'assemblée bourgeoise passa sur le ventre à son conseil communal et ouvrit ses bras au postulant.

A partir de ce moment les hostilités ne se ralentirent point entre les deux voisins. Ce fut une guerre acharnée, où personne à la vérité ne resta sur le carreau, mais où l'honneur de chacun des combattants reçut de fortes éclaboussures. Ce sont des luttes atroces et malheureusement trop fréquentes chez nous que celles où la médisance et la calomnie servent d'armes offensives et défensives, où la bravoure consiste à jeter le plus d'ordures à la face de son adversaire. Cependant il faut dire à l'honneur de Tapolet qu'il montra une certaine modération, ce qui contribua à lui gagner l'estime des gens impartiaux. Au fond ce n'était que de l'adresse, car il attendait M. Denney sur un autre terrain.

Un matin, une grave nouvelle circula dans le village. Le sieur Tapolet allait donner un dîner pour fêter sa réception. Cette nouvelle inquiéta sérieusement M. Denney. Le voisin transportait la lutte sur un théâtre où il ne pouvait plus le suivre, et puis il ne comprenait que trop par sa propre expérience, l'ex-viveur, la terrible fascination qu'un dîner

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 3

DENNEY ET TAPOLET

par P. SCIOBERET.

II.

(Suite.)

Une chose manquait cependant au futur personnage pour exercer dans le village une prépondérance en harmonie avec ses besoins. Il n'était pas de l'endroit. Le titre de bourgeois constitue une espèce de patriarcat dans les communes, qui peut lutter de ténacité et d'étroitesse avec le patriarcat nobiliaire des villes. L'habitant non-bourgeois joue le même rôle que le bailliage du bon vieux temps; c'est quelque chose de taillable et corvéable à merci, une source de revenu où l'on puise quand et comme l'on veut.

Tapolet se décida à acheter la bourgeoisie de Juliers. Ce fut là ce qui le brouilla irrévocablement avec Denney.

Celui-ci, malgré son orgueil et malgré sa ruine, jouissait encore d'une certaine considération parmi les paysans. La maison et la fortune de M. Denney avaient jadis donné au village un certain relief. Le prestige avait survécu; on y était fier même des *peupliers à Denney*. Et puis, il y avait le millionnaire de Paris! C'était une illustration pour le village que d'avoir un bourgeois à Paris, et, qui plus est, un bourgeois millionnaire! Aussi honorait-on encore le pauvre ruiné du titre de Monsieur et du coup de chapeau. Était-ce respect pour les écus passés ou pour les écus à venir? C'est ce qui est difficile à décider. Toujours est-il que, depuis le séjour de M. Denney à Juliers, on lui avait constamment ménagé une place au sein du conseil communal, malgré son incapacité notoire. Il est vrai que M. Denney était encore le seul homme de l'endroit qui portât redingote et s'exprimât convenablement en français. Cela méritait évidemment d'être pris en considération, surtout depuis que le gouvernement de 1830 exigeait des autorités communales certains frais de rédaction qui martelaient singulièrement la tête de ces scribes rustiques.

M. Denney trônait donc avec une assurance imperturbable dans ce conclave où il avait déjà usé plusieurs fauteuils. Aussi, quand vint la pétition Tapolet pour solliciter le préavis légal, l'orgueilleux voisin lâcha-t-il la bride à son inimitié longtemps comprimée et foudroya-t-il le postulant avec une éloquence digne de Mirabeau. Jamais la maison de

de Meubles.
 et réparation
 en tout genre, ca-
 mmiers et mate-
 il à domicile concernant
 ie et travaux de
 ie. Ouvrages soignés et
 [776
 UDÈRE, à Bulle.

alons.

M. ECOFFEY à
 Bulle, se rendra avec
 ses étalons et son
 du 15 Février courant,
 uisternens-dev.-Ro-
 cedi, à Châtel-St-De-
 à Semsales. [749

emande

tie tailleur.
 1^{me} Brunisholz-Remy.

RATION.

pays d'outre-mers.
 urnaliers pour l'Amé-
 du Sud.

M. ZWILCHEN-
 agence d'émigration la
 où à son représentant
 Rougemont.

VIS.

avise le public et son
 le en particulier, qu'il
 Atelier de maré-
 à l'ancienne clouterie
 a tannerie, à Bulle.

occasion pour se recom-
 s les ouvrages concer-

tophe SAUDAN,
 maréchal.

de montagne
 louer

e un beau domaine
 situé dans le ressort
 udevilliers (Neuchâtel)
 de prés, jardins, pâtu-
 ce de 326,500 mètres
 21 poses ancienne me-
 ns rurales et d'habita-

ions et voir le domaine
 e Veuve von Känel, à
 x avantageux. [777

r l'Amérique

. Magnifiques vapeurs-
 rix réduits. Traitement
 Société d'Emigration

EL & C^{ie} à Bâle

risés: MM. Emile Ruf-
 et César Schmidt à

antageuse dans le Ken-

chures gratis.

le Présure.

uit Danois)

ni existe, surtout re-
 n riche rendement, par
 stante et par son bon
 e suffit pour coaguler
 litres de lait écrémé.

r beurre et pour
 omage.

recommandé pour les
 ges destinés à l'expor-
 tion nouvelle, composi-
 et la plus propre, em-
 mique.

e:

Charles LAPP,

ogyste à Fribourg.

uyère. Gérant: Ch. Morel

de la Broye, vont être retirés de la circulation, ces banques ayant renoncé à la qualité de banques d'émission. Les porteurs de billets sont invités à réquérir le remboursement et les banques ne pourront plus les remettre en circulation dès le 31 mars.

Le Conseil national a ratifié la concession en faveur du tramway Vevey-Chillon et du chemin de fer funiculaire de Lucerne au Gütsch.

Les deux Chambres seront représentées par leurs bureaux à la fête qui aura lieu le 2 juin, à Genève, pour l'inauguration du monument du général Dufour.

Lucerne. — Le 12 mars, le personnel de la machine du train partant à 1 h. de Berne pour Lucerne remarquait un objet sur la ligne entre Kröschenbrunnen et Wiggen; en approchant on vit que c'était un enfant. Au moment où le machiniste avait les yeux sur sa machine pour chercher à l'arrêter, le machiniste de réserve Gloor, qui faisait le service de chauffeur, craignant que le train ne puisse être arrêté à temps, prit l'héroïque décision de sauter bas de la machine. Il fit un bond, tomba sur le ballast, se releva précipitamment et avec des efforts inouïs devança la locomotive; au moment où celle-ci allait saisir sa proie, un enfant de 1 1/2 an, ce dernier était en sûreté dans les bras du vaillant Gloor, qui le remit à sa mère. Une aussi noble action mérite bien d'être signalée.

— Les ouvriers italiens passent en masse le Gothard. L'autre jour, un seul train en amenait un millier à Lucerne.

St-Gall. — Le compte rendu financier pour 1883 accuse un solde actif de 112,241 fr. 57 cent., à porter à compte nouveau. Le boni présumé par le budget était seulement de 5700 fr.

Vaud. — Exposition d'apiculture. — Une exposition d'apiculture (art de soigner les abeilles) aura lieu à Lausanne du 12 au 16 juin.

— **Lausanne.** — Un mécanicien de la S.-O.-S., pris subitement d'aliénation mentale, a tenté, dimanche, de se suicider avec une hache, puis s'est jeté dans la fontaine de la place Bel-Air. On l'y a retrouvé mort.

— Un violent incendie a éclaté lundi matin, à 5 heures, au centre du village de Chavannes sur Moudon. Un grand bâtiment a été réduit en cendres. Le bétail a pu être sauvé, mais le mobilier et une assez grande quantité de grains et de fourrage ont été détruits.

— Encore un accident de chemin de fer. Lundi, dans l'après-midi, le nommé Enger, garde-freins à la Suisse-Occidentale-Simplon, étant à son service sur l'un des trains circulant entre Lausanne et Genève, voulut regarder au dehors par une lucarne située au-dessus du wagon; il dépassa la limite voulue, le train arrivait justement sous un pont, où cet employé eut la tête coupée net.

Valais. — La route de Chamonix à la frontière du Valais va être améliorée, lisons-nous dans le *Courrier de Genève*. Une centaine de mille francs seraient consacrés à rendre ces communications plus faciles par la Tête-Noire et le défilé du Trient. Il en résultera un plus grand mouvement.

CANTON DE FRIBOURG

De la Veveyse, 17 Mars 1884.

La protestation contre l'idolâtrie.

L'édifice élevé à grands frais par les Flamboyants de tous numéros est tombé avant que l'architecte ait pu y placer le couronnement. Il devait tomber

peut exercer sur des estomacs robustes et des amitiés chance-lantes.

Ce dîner ne faisait pas moindre sensation dans le village; on ne parlait d'autre chose; on discutait les invitations; on élaborait le menu, on supputait les frais. Il y eut des commères qui se rendirent exprès à la ville, le jour du marché, pour contrôler les emplettes de la femme Tapolet. C'est que, depuis la déchéance de Denney, c'était un fait inouï qu'un homme de Juliens eût ouvert sa table à ses compatriotes.

Le dimanche suivant, l'émotion fut grande parmi le public, quand les invités, au sortir de la messe, se groupèrent autour de l'heureux Tapolet et s'acheminèrent vers son domicile. Plus d'un pauvre diable, avant d'aller s'asseoir devant son assiette de soupe aux choux, suivait d'un oeil d'envie l'imposant cortège et soupirait en pensant aux joyeux tournois de ces vaillantes mâchoires. Mais quelles durent être les réflexions de M. Denney, en voyant la cheminée du voisin lancer dans les airs ses triomphales fumées! Lui aussi avait vu jadis ces gros bonnets de village, l'air humble et le chapeau bas, entrer dans son salon et tirer le pied devant lui, devant sa femme, voire devant son portrait. Il les avait vus enfler l'avenue, bien repus, bien émus, célébrant tout haut les louanges de leur hôte et habillant tous à la fois sur le dévouement traditionnel de leur famille à la maison Denney. Hélas! les temps étaient bien changés!

comme tout ce qui est bâti sur le terrain mouvant du mélange de la religion avec la politique. C'est facile à dire, que Dussel calomnie et insulte, dans un style jusqu'ici inconnu, le clergé et les personnes pieuses; mais il paraît que c'est très difficile à prouver et qu'il faut, pour cela le témoignage de gens de la naïveté desquels on a abusé.

Quand on faisait circuler la protestation, les colporteurs mendiaient les signatures pour venger l'honneur de Monsieur le Curé de la paroisse, comme tel, et les gens surpris par un langage nouveau signaient.

Les abonnés de la *Gruyère* n'ont pas pensé ainsi et Dussel encore moins qu'eux. Dussel défie tous les Flamboyants de citer dans l'*Idolâtrie* un seul texte, pris isolément ou réuni avec les autres, où il fait allusion au caractère sacerdotal du prêtre qui dirige la paroisse de Châtel-St-Denis, à sa mission évangélique, à son ministère pastoral sur les âmes. Dussel sait aussi bien que Flamboyant ce que c'est un prêtre; il le respecte mieux que lui parce qu'il ne l'introduira pas dans les cancons de la rue et dans les intrigues du Cercle; il le défendra peut-être mieux que lui quand il sera attaqué.

Ce que Dussel a flétri, dans ses correspondances, il le répètera à la face du canton de Fribourg et des paroisses que la protestation de Flamboyant dit être scandalisées, c'est l'homme, le chef de parti qui a sorti Flamboyant de l'ancre d'où il n'aurait jamais dû sortir, qui a créé le cercle de la *Désunion*, qui s'est servi des femmes pour la propagande électorale et enlever aux maris l'autorité dans la famille, qui s'est fait un trône pour s'y faire adorer et que Dussel a appelé Balthazar II, sans arrière pensée, et uniquement pour lui donner un nom.

La restauration de Flamboyant, la création du cercle de la *Désunion*, la propagande électorale par les femmes, puis l'adoration ne sont point les actes d'un prêtre, mais des faits d'homme politique. Or, pourquoi Flamboyant vient-il nommer et mettre en scène le curé de la paroisse? Pourquoi? sinon parce qu'il voudrait que Dussel l'imite, en compromettant le prêtre et la religion, en les associant à ses tripots. Dieu m'en garde.

Quand les personnes pieuses satisferont à leur dévotion par la pratique de la charité qui ne pense point le mal, qui ne s'aigrit point, qui ne se réjouit pas de l'injustice mais de la vérité; quand elles s'abstiendront de médire, de calomnier dans leurs réunions; quand les enfants de Marie ne s'enroleront pas sous la bannière de Soussens plutôt que sous celle de la Mère de Dieu, Dussel ne les couvrira pas de ridicule, au contraire, il se convertira.

Dans le sens donné à l'*Idolâtrie*, dégagé de toute interprétation flamboyante, la protestation tombe à néant par la double raison que Dussel n'a pas attaqué le prêtre et que les signataires ont été trompés quand les émissaires leur ont fait croire qu'un prêtre était attaqué comme tel. L'odieuse retombe sur Flamboyant qui voit partout la guerre faite à la religion, quand ce n'est que son argent et ses places qui sont visés par les contribuables qui payent si cher cette justice fribourgeoise et devant laquelle ils cherchent, en vain, l'égalité.

L'odieuse retombe aussi sur le premier signataire de la protestation. Il a voulu, aussi, laisser croire à une population éblouie par le prestige de son nom, que le prêtre était outragé. Nous lui demanderons, à notre tour, s'il n'a pas perdu la mémoire, s'il n'aurait pas mieux fait de protester contre celui qui a outragé publiquement son vénérable père et de venger ses cendres par un énergique souvenir de regrets.

Nous apprenons qu'un lot de fr. 5,000, sorti au tirage du 15 courant de la ville de Fribourg,

Le dîner fut splendide, c'est-à-dire copieux. Au fond, Tapolet était bien un peu cancre; mais, en certaines circonstances, il savait comprendre qu'il plaçait son argent à usure et il faisait largement les choses. Aussi le Lavau ne fut-il pas épargné, et, vers la fin du dîner, l'on vit se délier des langues qui s'étaient bien promis de rester prudemment accrochées à leur clou; car tous les convives n'étaient pas précisément des hommes à la dévotion de Tapolet. Ces invitations, que d'autres auraient trouvées au moins inopportunes, étaient de la part de Tapolet le résultat d'une savante combinaison et de la connaissance profonde du public auquel il avait affaire. Il sentait bien qu'on ne refuserait pas un dîner! cela n'engage à rien. Mais le moyen de se déclarer l'ennemi d'un homme chez qui l'on a dîné! Ceci a l'air d'une grosse naïveté. Dans la société comme il faut, une bassesse semblable ne répugnerait à personne; un paysan se la pardonnerait peut-être à lui-même, mais soyez sûr qu'il ne la pardonnerait pas à un autre! C'est pourquoi Tapolet avait réuni autour de sa table toutes les influences du village, hostiles ou amies, à commencer par M. le curé, à finir par l'aubergiste, que son livre de comptes investissait d'une autorité positive sur une certaine classe d'individus.

(A suivre.)

a été gagné par une association de neuf employés au chemin de fer, conducteurs de machines. Les économies qu'ils pouvaient faire étaient versées en commun et destinées à acheter des lots de Fribourg. Aujourd'hui ils ont été récompensés, un lot de 5,000 fr. et deux de 50 fr. sont tombés dans l'escarcelle de l'association.

Nos félicitations à ces braves ouvriers.

Lundi, vers 5 h. du soir, un jeune enfant de 3 ans, de la Neuveville, est tombé du haut de la digue des Rames (marché aux chevaux) dans la Sarine. On l'a retiré sans vie à six heures et demie, derrière les Augustins.

Chemins de fer. — Lundi, le tribunal fribourgeois de la Sarine s'est transporté à Thörishaus pour s'y occuper de l'accident qui a coûté la vie au conducteur Andrey: audition des témoins, manœuvres en gare, vision des lieux, etc. Comme la gare de Thörishaus se trouve sur territoire bernois, l'autorisation avait été demandée à l'Etat de Berne.

M. Soussens.

Nous avons dit dans notre dernier numéro que M. Soussens aurait été chassé du séminaire, qu'on lui aurait refusé les ordres inférieurs et qu'il aurait fui de son pays; qu'accusé dans la presse suisse, il y a quelques années, il n'aurait opposé aucune défense relativement à ces insinuations.

Nous devons aux règles du journalisme de donner acte à M. Soussens des déclarations qu'il nous a fait parvenir.

La 1^{re} de ces déclarations, datée du 6 mai 1878, est signée Moubet, chanoine, directeur du grand séminaire d'Auch. Elle porte que M. Soussens, élève de philosophie, n'a pas été chassé de l'établissement, que sa conduite y a été irréprochable, qu'il a de son plein gré abandonné la carrière ecclésiastique avant l'âge requis pour recevoir les ordres, que par conséquent ces ordres n'ont pas pu lui être refusés.

Vient ensuite la rétractation d'un nommé Bayonne, adjoint à la mairie de Gimont, datée aussi de 1878, et une attestation de M. Pérès, maire, confirmée par le greffe du tribunal civil d'Auch, portant qu'il n'existe à la charge de Jean Mamert Soussens aucun casier judiciaire.

M. Soussens doit maintenant être content de nous.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de dire encore à M. Soussens que nous ne sommes pas tout à fait convaincu.

Cette rétractation de ce M. Bayonne, maire-adjoint, ces années 1878 ne nous inspirent pas la plus complète confiance.

Le concours du bétail à Bulle.

Le concours annuel de district s'est tenu jeudi par un temps splendide. L'affluence du bétail était considérable et le nombre des taureaux approchait de la centaine; les génisses étaient de même fort nombreuses.

Nous avons eu une fois de plus le plaisir de constater les progrès continus faits dans l'élevage du bétail et les soins qu'y apportent les éleveurs de la Gruyère. Cette branche si importante, la plus importante de notre industrie agricole, mérite certainement toute la sollicitude de l'Etat. C'est probablement pour cela que ce dernier compose la commission d'experts d'énergumènes politiques et qu'il introduit dans le sein de celle-ci, pour représenter le district de la Gruyère, l'individu que l'on connaît, individu dont le mérite égale l'impartialité!!

Une seule prime de 1^{re} classe pour les taureaux, a été accordée à M. Louis Yerli, de Rueyres, prime du reste bien méritée. La Commission n'a pas jugé à propos de délivrer de prime de 1^{re} classe aux génisses.

Nous croyons savoir que bon nombre de nos éleveurs sont fort mécontents des experts, lesquels, en dehors de M. Roggo, qui jouit de la confiance de tout le monde, offrent fort peu de garanties d'impartialité et d'aptitude. C'est ainsi qu'au grand étonnement des connaisseurs présents les magnifiques taureaux de MM. Geinoz et Pipoz ont été placés en 2^{me} classe, au moment où ces vaillants éleveurs s'apprétaient à former deux collections pour représenter la Gruyère à l'exposition d'Amsterdam, et que le beau jeune taureau de M. Anselme Gapany, primé à Zurich, n'a rien obtenu!

Jamais ces récriminations ne se sont fait entendre sous l'ancienne Commission, composée comme l'on sait, de MM. L. Diesbach, Roggo et Frossard.

Au moment où la Confédération travaille pour encourager l'élevage du bétail par des subsides considérables, il serait bon que la distribution de ces subsides fût contrôlée par un délégué fédéral spécial, et pour empêcher que l'argent destiné à encourager l'a-

griculture ne soit par une comm libertards et c uns de nos pri ches dans ce se

De quelque la part de nos tion, c'est cell les moyens: c' passe après, du tout prospère de Cocagne, M. la meilleure p

Consultez d des discussion sements de cro que cantonale dant ces cinq 25 premières a de prospérité! Et la caisse

On a beauco la magnifique mée à Zurich d d'une beauté distingue en ou lard, qui est d mérite toutes n

Afin de donn crimes des très cordonnier, la du Conseil com qu'ils ont toujo tiques.

Le Conseil co neur contre les et affublés de r prises, nous pos la bonne presse C'est l'histoi pour mieux éch

L'opinion s'a le pseudo-drap veufs depuis leu par deux arabe exprès le voyag la mer noire à Ce doit être d'Enney de save resté aux mains plantera peut-é musulman. O Allah, ô Ma

Une Soci

Le cercle con en assemblée gé la création d'un

A l'unanimité fondation d'une comité d'initiati

Nous auguron institution. Le en retirent pro Gruyère, rester Songez donc s

Encouragemen dans la fa lioration de la c de bonnes seme analyse chimiqu pour l'acquisiti nés; organisatio culture; enfin t la vieille indust toutes.

Courage donc préparatoire qui Merci au cer à M. le général qui est partie d

Jeudi soir, M. de Vuadens; il a nonveaux paro Reichlen vice-p crétaire-révisem ches et intrigues la candidature d

ion de neuf employés au
de machines. Les écono-
étaient versées en com-
des lots de Fribourg.
compensés, un lot de
fr. sont tombés dans

es ouvriers.

ir, un jeune enfant de
tombé du haut de la
aux chevaux) dans la
e à six heures et demie,

le tribunal fribourgeois
té à Thörishaus pour
qui a coûté la vie au
des témoins, manœu-
rieux, etc. Comme la
e sur territoire bernois,
ndée à l'Etat de Berne.

ens.

dernier numéro que M.
du séminaire, qu'on lui
eurs et qu'il aurait fui
a presse suisse, il y a
opposé aucune défense

journalisme de donner
ations qu'il nous a fait

datée du 6 mai 1878,
directeur du grand sé-
que M. Soussens, élève
assé de l'établissement,
ochable, qu'il a de son
re ecclésiastique avant
ordres, que par consé-
lui être refusés.

actation d'un nommé
le Gimont, datée aussi
M. Pérès, maire, con-
civil d'Auch, portant
Jean Mamert Soussens

t être content de nous.
nous empêcher de dire
ne sommes pas tout

Bayonne, maire-adjoint,
rent pas la plus com-

stail à Bulle.

ict s'est tenu jeudi par
e du bétail était consi-
reaux approchait de la
t de même fort nom-

plus le plaisir de cons-
faits dans l'élevage
apportent les éleveurs
ne si importante, la
astrie agricole, mérite
de de l'Etat. C'est pro-
mier compose la com-
s politiques et qu'il
ci, pour représenter le
lu que l'on connaît, in-
partialité !!

e pour les taureaux, a
de Rueyres, prime du
mission n'a pas jugé à
de 1^{re} classe aux gé-

on nombre de nos éle-
s experts, lesquels, en
de la confiance de tout
aranties d'impartialité
grand étonnement des
gnifiques taureaux de
lacés en 2^{me} classe, au
rs s'apprêtaient à for-
présenter la Gruyère à
que le beau jeune tau-
rimé à Zurich, n'a rien

se sont fait entendre
composée comme l'on
ggo et Frossard.
tion travaille pour en-
des subsides consi-
distribution de ces sub-
gué fédéral spécial, et
stiné à encourager l'a-

griculture ne soit jeté en pâture à ses amis politiques,
par une commission composée en majorité d'agents
libertards et d'incapables. On nous dit que quelques
uns de nos principaux éleveurs vont faire des démar-
ches dans ce sens et ils auront raison !

De quelque côté que l'on se tourne, on ne voit de
la part de nos gouvernants qu'une seule préoccu-
pation, c'est celle de se conserver au pouvoir par tous
les moyens : c'est là leur seul souci ; l'intérêt du pays
passe après, du reste les Fribourgeois sont assez riches ;
tout prospère chez nous, nous sommes un vrai pays
de Cocagne, M. Théraulaz l'a dit, et, il en est lui-même
la meilleure preuve !

Consultez du reste la *Feuille officielle*, à la page
des *discussions*, et les pertes faites par nos établis-
sements de crédit et vous serez convaincus ! La *Ban-
que cantonale* a perdu, à elle seule, 500,000 fr. pen-
dant ces cinq dernières années, plus que pendant les
25 premières années de son existence : qu'elle preuve
de prospérité !

Et la caisse d'amortissement ?

On a beaucoup remarqué au concours de district
la magnifique jeune vache de M. Jules Gaillard, pri-
mée à Zurich dans la 1^{re} classe des genisses. Ce sujet,
d'une beauté rare et d'une taille exceptionnelle, se
distingue en outre par ses qualités laitières ! M. Gail-
lard, qui est du reste un de nos meilleurs éleveurs,
mérite toutes nos félicitations !

Toujours les bons !!

Afin de donner le change et de faire oublier les
crimes des très catholiques Verdon et Grandjean,
cordonnier, la *Liberté* et l'*Ami* répandent à l'adresse
du Conseil communal de Bulle, les infâmes calomnies
qu'ils ont toujours en réserve pour les moments cri-
tiques.

Le Conseil communal saura bien défendre son hon-
neur contre les vils persifflages de gens sans pudeur
et affublés du masque de la religion. — Informations
prises, nous pouvons affirmer que les accusations de
la *bonne* presse sont des mensonges bien qualifiés.

C'est l'histoire du coquin qui crie « au voleur »
pour mieux échapper à la justice.

L'étendard krengueusard.

L'opinion s'accrédite de plus en plus à Bulle que
le pseudo-drapeau de Posieux dont nos tépélets sont
veufs depuis leur noce du lundi gras leur a été soufflé
par deux arabes, soldats du mahdi, qui auraient fait
exprès le voyage du Soudan à Bulle, traversant même
la mer noire à *coucou*.

Ce doit être une vraie consolation pour le derviche
d'Enney de savoir qu'au moins son drapeau n'est pas
resté aux mains des infidèles de Bulle et qu'il sup-
plantera peut-être en Afrique l'étendard du prophète
musulman.

O Alah, ô Mahomet, soyez-lui propices !

Une Société d'agriculture pour la Gruyère.

Le cercle conservateur de la Gruyère était réuni,
en assemblée générale, dimanche passé, pour discuter
la création d'une société d'agriculture.

A l'unanimité, l'assemblée s'est prononcée pour la
fondation d'une société agricole indépendante. Un
comité d'initiative a été nommé.

Nous augurons beaucoup de bien de cette nouvelle
institution. Le Lac et la Broye en sont déjà dotés et
en retirent profit. Nous ne pouvons pas, dans la
Gruyère, rester plus longtemps en arrière.

Songez donc aux avantages qui pourraient en ré-
sulter :

Encouragements à l'élève du bétail ; perfectionne-
ments dans la fabrication des produits du lait ; amé-
lioration de la culture alpestre et fourragère ; achat
de bonnes semences et de bons engrais du commerce ;
analyse chimique des sols ; subsides et renseignements
pour l'acquisition d'instruments agricoles perfection-
nés ; organisation de conférences et de cours d'agri-
culture ; enfin tant et tant de choses qui intéressent
la vieille industrie du sol, cette industrie mère de
toutes.

Courage donc et en avant, dirons-nous au comité
préparatoire qui a été élu.

Merci au cercle conservateur et particulièrement
à M. le général Castilla pour l'énergique initiative
qui est partie de chez eux.

Jeudi soir, M. Moullet a pris possession de la cure
de Vuadens ; il a été reçu avec enthousiasme par ses
nouveaux paroissiens. On nous a dit que M. M.
Reichlen vice-président du tribunal, et Giller, se-
crétaire-réviseur, regrettent amèrement les démar-
ches et intrigues qu'ils ont ourdies pour contrecarrer
la candidature de M. Moullet.

La protestation de Châtel.

M. Jos. Philipona nous a adressé, avec prière de la
reproduire, une espèce de protestation qu'on a fait
signer à Châtel-St-Denis contre les articles de notre
correspondant Dussel.

Si cette pièce avait été polie et qu'elle n'eût con-
tenu qu'une simple protestation, nous l'aurions in-
sérée dans notre journal. Mais M. le président Jos.
Philipona n'est cependant pas assez naïf pour sup-
poser que nous voulions remplir les colonnes de la
Gruyère de ses injures et de ses grossièretés. Nous
le lui avons écrit. Il l'a compris sans doute.

Enfin, nous tenons à le déclarer catégoriquement.
Jamais nous n'avons rien vu dans les correspondances
de Dussel qui fut attentatoire au caractère du prêtre
comme tel.

Une petite fille de notre ville apportait, il y a quel-
ques jours son album à un ami de sa famille, le priant
d'y écrire un souvenir. L'ami, qui est poète à ses heures,
s'exécuta et remit le lendemain à l'enfant son album.
Cet album a par hasard passé sous nos yeux. Et
nous ne pouvons résister à la tentation de reproduire
la charmante pièce de vers que nous y avons lue.

Que le poète, le père et l'enfant nous pardonnent
notre indiscrétion.

A Maria M.....

Pour ton album, petite amie,
De quelques mots tu as l'envie ;
Mais sous forme de maigres vers
Je veux te montrer la boussole
Qui seule nous garde et console
Dans les passions et les revers.

Très nombreux sont les faux mirages,
Les entraînements, les orages,
Récifs qu'on ne peut toujours voir.
Calmes et sans broncher suis ta route,
Chasse les biais trompeurs, le doute ;
La boussole, c'est le devoir.

Dit ton cœur se remplir d'alarmes,
Tes yeux fondre en brûlantes larmes,
Qu'importe d'un jour la douleur ;
Car du devoir vient la couronne
Qu'au front des seuls vaillants Dieu donne,
Pour changer en paix la douleur.

Parfois sous le vent qui flagelle
Semblera sombrer ta nacelle.
Ne crains rien. Vois le Moléson :
En vain sur son altière tête
S'abat l'effort de la tempête,
Il garde intact son vieux gazon.

De même, ô Maria, sois ferme ;
A tout danger Dieu marque un terme
Conforme à sa suprême loi.
Sa sagesse toujours mesure
La force de la créature
Pour ne point ébranler sa foi.

Pour le bonheur tu semble née ;
Mais quel que soit ta destinée,
N'oublie jamais ton berceau ;
Car rien ne vaut sur cette terre
Le doux sourire d'une mère
Qu'un ange a marqué de son sceau.

De la vie tu vois éclore
La fraîche, insouciant aurore ;
Jouis de tes douze printemps ;
Que leur parfum pur et suave
Des premiers jeux, pieuse épave
Te garde et te suive longtemps.

Bulle, 9 mars 1884.

C. G.

ÉTRANGER

Allemagne. — M. de Sabourow, ambassadeur
de Russie à Berlin, a présenté le 19 mars à midi, à
l'empereur Guillaume, en audience solennelle, ses
lettres de rappel.

Autriche-Hongrie. — Les assassins Hugo
et Charles Schenk et Schlossarak, qui avaient tué
nombre de malheureuses filles, ont été condamnés à
mort.

Italie. — M. Coppino, candidat ministériel,
a été élu président de la Chambre par 228 voix
contre 145 données à M. Cairoli et 54 bulletins
blancs.

Les journaux disent que ce vote a produit une
vive impression.

L'*Opinion* estime que la situation est grave, la
majorité gouvernementale étant trop faible.

Le *Diritto* mentionne le bruit que M. Coppino
refuserait la présidence et que le ministère serait
disposé à donner sa démission.

Espagne. — Une nouvelle conspiration mili-
taire républicaine a été découverte à Madrid. Plus-
ieurs officiers sont arrêtés.

Soudan. — La tête d'Osman-Digma a été mise
à prix pour la somme de mille livres sterling.

Egypte. — Les troupes anglaises rentrent à
Souakim. Osman-Digma s'est enfui dans les monta-
gnes.

Les pertes subies par les rebelles, tant à Teb qu'à
la bataille de jeudi dernier, sont estimées à 4,300
tués et plusieurs milliers de blessés. Trois villages
ont été brûlés. On prévoit la possibilité d'un retour
offensif des rebelles, qui ont combattu d'une manière
héroïque.

Les pertes des Anglais sont considérables ; 100
tués et 150 blessés. Ces pertes ont porté principale-
ment sur les marins et sur les fusiliers marins. Trois
lieutenants de la marine sont parmi les morts.

Tonkin. — Les généraux Négrier et Brière
ont atteint les rebelles et les ont chassés de positions
en positions. L'ennemi, dans sa déroute, a abandonné
des canons, des munitions et des étendards.

Les engrais chimiques.

C'est une chose universellement admise aujour-
d'hui dans l'agriculture raisonnée que les engrais pro-
venant des déjections animales, fumier, purin, lizier,
matières fécales, urines, etc. ne suffisent pas à resti-
tuer à la terre les sucs, les matières nutritives qu'elle
a dépensés à nourrir les plantes qui forment les ré-
coltes.

Et cela se comprend aisément, car les produits de
la terre, consommés par les hommes et les bêtes,
abandonnent forcément à l'organisme animal la meil-
leure partie de leurs matières nutritives. Les déjec-
tions, le fumier, qui ne sont en somme que les ali-
ments transformés après avoir servi à la nourriture
de l'animal, ne peuvent donc avoir la même richesse
que ceux-ci.

Que les produits d'un domaine soient exportés sous
la forme de blé, de racines, de légumes ou sous celle
de lait et de chair, tous ces produits renferment les
matières les plus précieuses, les plus nécessaires à la
végétation, et, consommés la plupart du temps dans
les villes, les principes fertilisants s'en vont presque
toujours à la rivière et vont ainsi se perdre au sein
des mers, Il n'y a guère qu'une partie de l'ossature
des bestiaux, qui fait retour au sol sous la forme de
poudre d'os ou d'engrais fabriqué.

De là résulte un appauvrissement incessant des
terres cultivées auquel l'apport du fumier, appauvri
lui-même, ne saurait remédier.

Heureusement que l'industrie vient ici en aide à
sa sœur aînée l'agriculture et qu'elle lui présente
sous une forme concentrée, sous un volume minime,
des produits tirés soit des os, soit des gisements de
guano, etc. qui renferment en abondance toutes les
matières qui sont nécessaires à la fertilité du sol et
que la chimie agricole a appris à connaître.

Les plantes, nous dit cette science, se composent
de 14 substances élémentaires différentes qui toutes
contribuent au développement des végétaux, mais
à des degrés divers, les unes étant absolument indis-
pensables à l'existence de la plante comme le char-
bon, l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, le phosphore etc.,
les autres jouant un rôle plus effacé.

Certains éléments sont fournis tout naturellement
par l'air atmosphérique ou se trouvent toujours en
quantité suffisante dans le sol : de ceux-ci l'homme
n'a pas à s'occuper. Il en est d'autres, au contraire,
qui, bien que d'une importance capitale pour la vie
végétale, ne se rencontrent qu'en très-petites quan-
tités dans le sol et que l'agriculteur doit chercher à
restituer le plus complètement possible.

Ce sont l'*azote*, le *phosphore*, la *potasse* qui dérive
du *potassium* et la *chaux* qui dérive du *calcium*, cette
dernière dans une certaine mesure seulement. L'un
ou l'autre de ces éléments vient-il à manquer, le ter-
rain devient infertile et reste dans cet état jusqu'à ce
qu'un apport de l'élément manquant soit effectué.

Le cultivateur soucieux de ses intérêts apportera
toujours plus de soin dans le traitement et l'aména-
gement de ses fumiers, mais en même temps il fournira,
à son domaine, par un emploi judicieux des engrais
chimiques de qualité garantie, les précieux éléments
de fertilité que lui enlèvent les diverses récoltes.

Il ne fera que suivre, en cela, l'exemple donné de-
puis nombre d'années par les premiers agriculteurs
de l'Europe, les Anglais et les Belges.

Société de GYMNASTIQUE à Bulle.

Reprise des exercices lundi, 24 mars.

Les jeunes gens, intentionnés de faire partie de la
société, sont priés de se trouver au local, au château,
le dit jour à 8 heures du soir.

(Communiqué.)

Pour la rédaction : C. GILLARD.

AVIS.

A la tannerie de Bulle, on trouvera, dès ce jour, de la **tannée pour allées de jardins**, moyennant petite rétribution à verser dans la caisse ouvrière.

Au *magasin de cuirs* de M. Ernest Glasson, on achète en tous temps, de la **graisse fondue de boucherie**, à de bonnes conditions. [813]

Chez Pierre Michel

à Bulle [821]

AVOINE

à semer et à fourager.

TOURTEAUX DE SÉSAME.

Graines fourragères,

Trèfle. — Esparcette, — Fenasse. — Chanvre. — Orge à semer.

Prix avantageux.

Chez Jos. MOURA

à Bulle.

Thon, Sardines, Harengs, Macaronis, Tomates, Pois, Haricots, etc.

Lessive Phénix, véritable.

Vins de Bordeaux,
blanc et rouge. 812**Mises de fleurées.**

Le soussigné, comme curateur de Jean Jos. Dupaquier, à La Tour, exposera en vente par voie de mises publiques le **jeudi 27 mars courant**, à la *Maison de Ville* du dit lieu, les fleurées à distraire de 20 poses environ pour la présente année.

Les mises commenceront à 2 heures du jour sous de favorables conditions.

La Tour, le 20 mars 1884.

816 Julien Dupaquier, curateur.

Charpentiers.

5 à 6 bons ouvriers charpentiers trouveraient immédiatement de l'ouvrage chez M. Jules Marc Morier, entrepreneur, à CHATEAU D'CEX. 819

Avis.

Le soussigné avise l'honorable public qu'il vient de construire un **congrin** pour ferrer le bétail.

Se recommande 819

Sévère Rime, maréchal,
à Echarlens.**Chez Pierre Michel**

à BULLE

Harengs. Stockfisch. Morue. Godfisch. Sardines. Maqueraux. Homards. Thon. Champignons. Pois. Haricots en conserve. 822

Fromager.

On demande à soigner du fromage pour l'été prochain, à la cave de M. André MOURA, à La-Tour.

S'adresser à 818

Louis DUPAQUIER, au dit lieu.

Mise de bétail.

Mardi 1^{er} avril prochain, dès les 9 h. du matin, devant *l'auberge de Adoux*, à Epagny, Louis Gremion du Chatelet exposera en vente par voie de mise publique : 25 mères vaches portantes ou vélées, 4 taures et 1 jument de 6 ans avec son poulain de l'année.

Payement comptant. 815

Louis Gremion.

Avis aux armailis.

A vendre, d'occasion, une belle chaudière en bon état, contenant 250 pots (375 litres). 814

S'adresser à
Ernest Glasson, négt.**AVIS AU PUBLIC**

Les soussignés avisent l'honorable public de la Ville et de la Campagne qu'ils viennent de s'établir en cette ville en qualité de ferblantiers-couvreur. Ils se recommandent à la bienveillance du public pour tous les travaux concernant leur état. Travail prompt, soigné et à des prix modérés. [806]

P. Kropf, } en face de la *pinte du Nord*, à Bulle.
J. Marti, }

MISE PUBLIQUE.

La commune de Bulle expose en location, pour la jouissance de l'année courante, les lots de commun dits des *Marais* et des *Roulmés*. Les mises auront lieu lundi 31 mars courant, dès les 2 heures du jour, au café de l'Hôtel-de-Ville.

Bulle, le 21 mars 1884.

723

Secrétariat communal.

Ferblanterie

Couverture de bâtiments en tuiles, ardoises, zinc, etc.

Baignoires et baignes de siège, lessiveuses économiques, boilles à lait en tôle étamée.

Lampisterie, tubes et mèches.

Assortiment de ferblanterie de cuisine.

Réparations en tous genres.

TRAVAIL SOIGNÉ ET PRIX MODÉRÉS.

809]

Jules PASQUIER.

Changement de domicile.

J'avise mon honorable clientèle que j'ai transféré mon **BUREAU** au rez-de-chaussée de la maison Gretener, ancienne maison Spuhler. Entrée par la cour. [771]

Alex. ANDREY, Notaire.

MAGASIN DE PARFUMERIE**Aimé MARGOT, COIFFEUR A BULLE**

Grand assortiment de Brosserie et de Peignes en ivoire, écaille, buffle, corne d'Irlande, etc.

Jolies Boîtes garnies de Parfumerie pour Etrennes.

Choix immense de Savons fins et ordinaires, depuis 10 cent. pièce.

Toutes les spécialités de PARFUMERIE connues et recommandées. [664]

Plus de cheveux gris par le BROW'S CAPILLAIRE, 2 fr. 75 le flacon.

LE DERMATOLIP du D^r Wander (meilleure huile

pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. L. Körber, Bulle; Widmer-Mettler, Romont; Ch. Lapp, Fribourg. [484]

On demande

à acheter une armoire, garde-robe, encore en bon état. 817
S'adresser au bureau du journal.

Magasin de Meubles.

Fabrique et réparation de meubles en tout genre, canapés, sommiers et matelas. — Travail à domicile concernant la tapisserie et travaux de menuiserie. Ouvrages soignés et prix modérés. [776]


J. BAUDÈRE, à Bulle.

EMIGRATION.

Pour tous les pays d'outre-mer. Expéditions journalières pour l'Amérique du Nord et du Sud. S'adresser à M. ZWILCHEN-BART à Bâle, agence d'émigration la plus importante, où à son représentant B. DOLDER, à Rougemont.

A vendre

Un **Pan de lard**. [804]
S'adresser au bureau du journal.

Étalons.


M. ECOFFEY à Bulle, se rendra avec ses étalons et son

âne, à partir du 15 Février courant, le **lundi**, à Vuisternens-dev.-Romont; le **vendredi**, à Châtel-St-Denis; le **samedi**, à Semsales. [749]

AVIS

Le soussigné avise le public qu'il a transféré son atelier dans la maison de M. Crotti, entrepreneur, derrière l'Hôtel-de-Ville. Il se recommande à la bienveillance du public pour sa marchandise, **clous forgés et mécaniques**, en tous genres, qu'il a constamment en magasin et tous les jeudis sur son banc, au marché. [808]

J. ZAUGG, cloutier, à Bulle.

DISTILLERIE.

Le soussigné avise le public et son ancienne clientèle qu'il vient d'établir une **Distillerie et Fabrique de Liqueurs** dans sa maison, *Café de la Gare*, à Bulle. [763]

Se recommande
Jules DECROUX.**A LOUER**

Un local pouvant servir de bureau ou de magasin, avec grande vitrine et une chambre meublée, les deux situés au rez-de-chaussée de notre bâtiment, avenue de la gare. [787]

Glasson frères.

AVIS.

Le soussigné achète des **tonneaux**. [764] JULES DECROUX.

Une bonne cuisinière

bien recommandée, désire se placer de suite dans une bonne famille ou dans un Hôtel ou Pension. [793]

S'adresser à M^{me} Fingèr,
CHATEAU D'CEX.**Avis**

ÉLÉONORE PERROUD au TIVOLI, ancienne chemisière, se recommande à l'honorable public par un ouvrage prompt et soigné. [801]

Prix modérés.

A vendre

Une bonne **carabine Weterli** à double détente, n'ayant servi qu'au Tir fédéral de Fribourg. [802]

S'adresser au bureau du journal.

Placement de fonds

A placer sur bonnes hypothèques une somme de 8000 fr. [810]

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

en mises publiques, au *café de l'Hôtel du Cheval Blanc*, à Bulle, lundi 31 mars courant dès 2 heures après midi, les belles montagnes de la *Provezaz* et de l'*Arcinaz*, ainsi qu'un joli domaine d'environ 12 poses, situé lieu dit en *Bouleyre*, le tout rière Gruyères, appartenant à M. MURITH Victor et à ses enfants. Bulle, le 14 mars 1884.

Pour les exposants,
J. C. BARRAS,
agent d'affaires.

811]

DOMAINE**à vendre ou à louer,**

situé à La-Roche, de la contenance de 23 poses, deux bâtiments, dont l'un est tout neuf, eau devant les bâtiments. Conditions de paiement favorables. [798]

S'adresser à HENRI FAVRE, à La-Tour.

DENTS.

L'art d'avoir de belles et bonnes dents, d'éviter les douleurs, de bien manger et d'éviter les maux d'estomac.

Consultations gratuites.


S'adresser à F. BUGNON, chirurgien-dentiste, rue de la Préfecture 211, à Fribourg. [730]

Pour l'Amérique

Départs réguliers. Magnifiques vapeurs-postes français. Prix réduits. Traitement excellent par la Société d'émigration très recommandée

Ph. ROMMEL & C^{ie} à Bâle et ses Agents autorisés : MM. Emile Ruffieux à Lausanne et César Schmidt à Bulle.

Colonisation avantageuse dans le Kentucky, etc.

Envoi des brochures gratis. Imprimerie de la *Gruyère*. Gérant: Ch. Morel

PRIX DE L'ABON

Pour la Suisse: 1

» 6

Pour l'Étranger: 1

Prix du Numé

On s'abonne à tou

de pos

Bu

L'attitude de lutte contre l'é et à l'égard d seule semaine,

Voyons d'ab neur, tout hor

Nous tenions avait été jadis

Cet ami nous jourd'hui, en

officielle, dume Vigier, landam

indignement o

fille.

Il y a quelq produite par

a pu la lire; suivie d'aucun

Il était don lors que la décl

candidature au ter le rouge de

Mais voilà nocenter.

Il a pour l celle dont not

chose à voir. Au surplus,

qu'un Françai pacité de M. S

se réfugier à L il sort en tap

feuille, qu'on du peuple. Non

si capable, si ses mains nos

suspect, nous déclarations vi

FEUIL

DENNE

Au moment d bryante. Comm toutes les lang il était défendu Tapolet. Elle s' bouteille d'Yvor orangeuse. Les an pour accabler le procédé, ne les r frappa de son c silence, et le s convives, se leva